

19 JUIN 2023

Syndicat Mixte de Sioule et Morge
Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20230608-B2023-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2023

N° B2023-03-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 8 juin à 11h45, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 25 mai 2023.

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 14 Pouvoirs : 0

Votants : 14

Présents :

Denis BARDEL (BLOT-L'EGLISE) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Gregory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS) ; Jean-Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE)

Excusés :

Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ;

Monsieur Sébastien PORTIER a été élu secrétaire de séance.

Objet : MARCHE DE TRAVAUX 2023 POUR LE RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE BRANCHEMENTS : LOT 1 (SAINT AGOULIN – LES BARDONS)

Pour mémoire, lors de la réunion du 6 avril 2023, après analyse des offres par les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge et après discussion, les membres du Bureau ont décidé de reporter le choix de l'entreprise pour le lot n° 01 à la prochaine réunion du Bureau Syndical.

Pour le lot 1 (Saint Agoulin – Les Bardons), 3 entreprises avaient présenté une offre avant la date limite fixée au 14 mars 2023 à 12h00 :

- SADE CGTH à Clermont Ferrand (63),
- BARBIERO à Désertines (03),
- EUROVIA DALA à Clermont Ferrand (63).

L'entreprise BARBIERO avait fait réaliser une étude de résistivité du sol dont le résultat avait montré que, sur le tracé de la future canalisation, le réseau Haute Tension aérien de 225 000 volts pollue le sol en créant des courants vagabonds via les prises de terre des pylônes. Pour éviter la corrosion de la nouvelle canalisation en fonte à cause de la présence de ce courant, l'entreprise BARBIERO avait proposé une variante avec une protection de la conduite par un revêtement renforcé de type TT PE, et le dévoiement d'une partie du tracé afin d'éloigner la conduite du pylône.

Il s'est avéré que la protection de la canalisation par un revêtement extérieur et son dévoiement sont fortement conseillés.

Aussi, cette information n'ayant pas été diffusée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), les membres du Bureau ont décidé de demander aux autres candidats ayant soumissionné au lot n°1, de fournir une offre complémentaire sur la base des quantités et postes nouveaux afin d'avoir une analyse exhaustive des offres. Un courrier de demande de complément a donc été envoyé aux entreprises SADE CGTH et EUROVIA DALA via la plateforme de dématérialisation le 14 avril 2023, avec une demande de réponse pour le 21 avril 2023.

Le bureau d'études REUR a procédé à l'analyse des offres :

Lot n°01 – Canalisations Saint Agoulin - Estimation HT : 276 305,90 € :

Entreprise	Montant de l'offre	Valeur technique	·Organisation générale des travaux et méthodologie d'exécution		·Matériaux mis en œuvre et fiches techniques des équipements proposés		·Mesures prises en faveur de l'environnement dans l'entreprise et sur le chantier		·Mesures prises pour la réduction des nuisances aux riverains		Prix des prestations	Total	Classement final
			60	15	15	15	15	15	15	40	100%		
SADE CGTH	Note	279 982,00 €										89,81	3
	Note pondérée	- TF : 298 726,80 €	54,00	12,00	12,00	15,00	15,00	15,00	35,81				
BARBIERO	Note	253 410,16 €										95,00	1
	Note pondérée	- TF : 253 410,16	55,00	13,00	13,00	15,00	14,00	40,00					
EUROVIA DALA	Note	293 971,50 €										85,60	5
	Note pondérée	- TF : 306 325,50	52,00	11,00	13,00	14,00	14,00	33,60					
BARBIERO Variante (1) : LOT 1- VARIAITÉ	Note	284 614,66 €										94,07	2
	Note pondérée	- TF : 284 614,66 €	59,00	15,00	15,00	15,00	14,00	35,07					
SADE CGTH OFFRE COMPL	Note	298 726,80 €										86,85	4
	Note pondérée	- TF : 298 726,80 €	54,00	12,00	12,00	15,00	15,00	32,85					
EUROVIA DALA OFFRE COMPL	Note	306 325,50 €										83,65	6
	Note pondérée	- TF : 306 325,50 €	52,00	11,00	13,00	14,00	14,00	31,65					

Le rapport d'analyse des offres établi par le bureau d'études REUR, a été transmis à l'ensemble des membres du Bureau.

La priorisation des offres tenant compte de la protection de la conduite contre les courants vagabonds est recommandée par le bureau d'études REUR.

Les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux de Sioule et Morge se sont positionnés à l'unanimité, lors de leur réunion du 8 juin 2023, en faveur de l'offre variante de l'entreprise BARBIERO, pour un coût de 284 614,66 € HT.

Le Président propose donc aux membres du Bureau de retenir l'offre variante de l'entreprise BARBIERO pour le lot 1 et d'autoriser la signature du marché correspondant.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir l'offre variante de l'entreprise BARBIERO pour le lot n°1 (284 614,66 € HT),**
- **AUTORISE le Président à signer le marché correspondant et tous documents nécessaires à son exécution.**

Il est précisé qu'en vue des prochains marchés de travaux, un avis a été demandé à la FNCCR sur les solutions techniques à mettre en œuvre ou non en cas de présence de courants vagabonds à proximité des conduites en fonte.

Fait et délibéré à Saint Pardoux, le 8 juin 2023,

Le Président,
Luc CAILLOUX

